

Zeitschrift:	Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses
Herausgeber:	Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Band:	69 (1978)
Heft:	12
Artikel:	Souvenirs
Autor:	Juillard, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-914896

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Souvenirs

Par E. Juillard

En les années 1950, on ne parlait pas encore de télévision. Seuls, quelques initiés savaient qu'il se pratiquait dans d'autres pays, des émissions périodiques. Aussi, le très actif et dynamique directeur de la radio suisse romande, *J.-P. Meroz*, voulant que Lausanne fût, comme pour la radio-diffusion, la première ville suisse à émettre des spectacles télévisés, suggérait-il au syndic de Lausanne, *J. Peitrequin*, une expérience qui devait intéresser le public lausannois et le séduire en faveur de la télévision. Le syndic s'emballa pour cette idée, entra en contact avec la Maison Philips et obtint d'elle qu'elle nous prêtât l'appareillage nécessaire pour l'émission et une douzaine d'appareils de réception qui furent installés dans quelques grandes vitrines de magasins. *J.-P. Meroz*, avec le concours de Radio-Lausanne, se chargea des programmes; l'Ecole polytechnique, en l'occurrence votre serviteur, s'occupa de la partie technique.

Une visite chez Philips s'imposait. La Municipalité mit un avion à notre disposition, et nous partîmes un beau matin, par un temps plutôt gris. Nous étions cinq, Messieurs le syndic, puis *Meroz*, *Virdis*, technicien-chef de Radio-Lausanne, nous-mêmes et l'excellent pilote de l'aérodrome de la Blécherette, *Kammacher*. Le voyage débuta sans incident: longeant les forêts, survolant ensuite de nombreuses serres en verre, nous entrâmes en Belgique, lorsque le pilote lâcha le mot de Cambonne et dit à haute voix: «Messieurs, c'est la panne.» Le moteur s'arrêta; on se serra un peu dans son manteau, quand, par une prodigieuse habileté de notre pilote, nous atterrîmes sans casse ... dans un champ de betteraves!

On sortit de l'avion, on soupira, on s'ébroua, on traversa le champ de betteraves et on se dirigea vers une maisonnette sise à proximité, d'où l'on espérait pouvoir téléphoner. Il y avait dans cette maison une dame seule; son mari était allé à son travail. En nous apercevant derrière les grilles de sa porte d'entrée, la dame ne voulut pas nous laisser pénétrer dans l'appartement. Elle eut peur: crottés jusqu'à la ceinture (il avait encore plu), elle nous prit pour un commando de gangsters. Mais à force de tergiversations et de sourires, elle finit par s'amadouer et nous laissa entrer. Elle cultivait du raisin dans ses serres, raisin qu'elle nous fit goûter et qui lui valut force compliments de notre part. De sorte que finalement, nous nous quittâmes bons amis.

La Maison Philips nous traita principièrement. Elle nous envoya une voiture qui nous déposa dans un hôtel, où, pendant que nous restions cachés dans nos lits, on décrotrait nos vêtements. Puis elle nous emmena à Eindhoven, où notre visite se déroula sans accroc. Enfin, Philips nous fournit gracieusement un avion qui nous ramena dans nos pénates.

De retour à Lausanne, il nous fallut faire face aux quolibets dispensés généreusement par nos amis et connaissances: «Voyons! On n'a pas idée de s'embarquer dans un avion monoplan, pourvu d'un monomoteur et piloté par un monoculiste! (Notre pilote avait perdu un œil dans un accident). Et les betteraves, étaient-elles sucrées? etc., etc. ...»

Puis on se mit au travail. En particulier, l'antenne métallique d'émission devait être placée au haut d'un mât d'une trentaine de mètres. Une maison de la place, spécialiste en échafaudages, voulut bien nous le fournir, sous la forme de trois poteaux télégraphiques, assemblés bout à bout. Ce mât fut monté sur

Il y a aussi un dieu pour les électriciens!

place et haubanné. Mais la dernière corde était à peine placée que le mât s'inclina gracieusement et se cassa en trois morceaux.

Le premier morceau, un poteau télégraphique de dix mètres et d'une centaine de kilos, tomba sur le toit de la Maison de la Radio, devant laquelle le mât était érigé, mais *entre* les verrières, sur le béton, et ne fit aucun dégât. Le deuxième tronçon tomba dans la cour, mais *entre* les voitures qui s'y trouvaient, et ne leur fit aucun mal. Enfin, le troisième tronçon resta sur place.

Il fallait aviser. Pas question de tâtonner ou de faire des essais sur place! Nous avons alors construit un modèle réduit du mât, sous la forme d'une tige de bois de trois mètres et demi de long et d'une section carrée de trois millimètres de côté. Puis, nous avons invité dans notre petit laboratoire d'électrotechnique, le contremaître et ses adjoints, à assister à une expérience. Nous avons placé les haubans comme cela avait été fait lors de l'accident. Notre mât s'est immédiatement plié comme l'avait fait son frère réel. Voyant cela, le contremaître, tout joyeux, s'est écrié en se tapant les cuisses: «Bon sang de bon sang, c'est juste comme ça qu'ça s'est passé!». Puis on attacha d'autres haubans aux endroits où nos réflexions nous avaient amené, et cette fois-ci, tous les courants d'air et les tribulations ne purent le faire tomber: le mât resta imperturbablement debout.

L'expérience avait donné confiance au contremaître qui remonta son mât selon nos indications. L'installation fut terminée sans nouvel accroc et inaugurée officiellement le 19 mars 1951.

Mais l'aventure du mât nous valut tout de même quelques mauvaises nuits et quelques cauchemars, car lorsque le ciel annonçait le soir orages, pluie et vent, nous ne pouvions nous défaire de l'idée que «les maths et les calculs, c'est bien joli, mais ça ne répond qu'à ce qu'on y a mis». Y avions-nous mis tout ce qu'il fallait, dans nos cogitations sur la stabilité du mât? Il faut le croire, puisque le mât tint bon jusqu'à la fin.

L'expérience de télévision dura trois mois, à raison de trois émissions par semaine, soit plus de cent programmes divers, du 12 mars au 29 juin 1951. A cette époque, l'éclairage des acteurs devait être intensif. Il était réalisé au début par de puissantes lampes à incandescence, de vrais fourneaux, et les malheureux acteurs transpiraient atrocement. On remplaça ces lampes par des lampes à gaz, dégageant infiniment moins de chaleur. Ces lampes ne duraient guère plus d'une semaine et au bout du troisième mois, nous ne pûmes plus en obtenir, ce qui mit fin à cette expérience.

Ce fut tout de même un beau succès et la télévision fit plus tard son entrée en Suisse, par Zurich et par Genève.

Adresse de l'auteur

Ernest Juillard, D^r ès sciences techniques, D^r h.c., professeur honoraire de l'EPUL, Béthusy 51, 1012 Lausanne.